

RHNe

**Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois**

Service social du RHNe

L'accompagnement social
en milieu hospitalier

« Servir l'autre, ce n'est pas seulement donner.
C'est aussi partager, comprendre et favoriser l'entraide. »

Mission

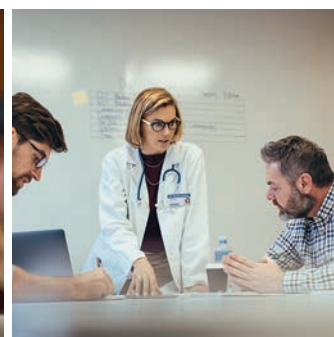
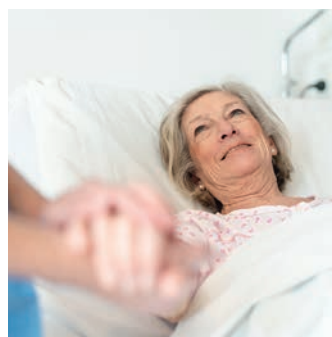
Le service social du RHNe se situe à l'interface entre le-la patient-e, son entourage et l'équipe thérapeutique intra ou extrahospitalière.

Dans les cas des maladies graves et au long cours, le-la patient-e et l'entourage rencontrent des problèmes d'adaptation. C'est au service social de mettre en place l'aide à domicile susceptible de **minimiser les répercussions sociales de la maladie** une fois que celle-ci est diagnostiquée.

L'assistant-e social-e par son intervention spécifique et à travers l'identification des problèmes sociaux contribue à la réalisation de la sortie du-de la patient-e.

L'assistant-e social-e:

- **Participe** à l'organisation du projet de sortie
- **Organise** des aides en soins, repas, gestion financière, transports, etc., pour la prise en charge à domicile du-de la patient-e
- **Recherche** des informations dans le réseau social et professionnel du-de la patient-e
- **Réalise les inscriptions** dans les établissements médico-sociaux (EMS) pour un long ou court séjour (UAT) du-de la patient-e ainsi que les démarches liées au lit C
- **Offre** un conseil en répondant aux questions des patient-e-s et de leurs proches sur les assurances sociales, les prestations complémentaires, etc.
- **Écoute** active des patient-e-s et de leurs proches et transmissions des informations lors des colloques interdisciplinaires
- **Orienté** les patient-e-s sans domicile fixe, sans papiers ou sans assurances en collaboration avec les partenaires du réseau
- **Accompagne** les problématiques sociales liées à la maternité, la pédiatrie et la néonatalogie
- **Propose** des solutions ou des pistes d'intervention aux problèmes sociaux des patient-e-s



- **Soutient** dans des problématiques spécifiques notamment d'alcool, de violence, de toxicomanie, de maltraitance entre autres
- **Réalise les démarches** nécessaires auprès des autorités en cas d'instruction d'une mesure de protection

Collaboration en interdisciplinarité

La qualité de l'intervention sociale est liée à la collaboration et à la communication avec l'équipe pluridisciplinaire (case manager, infirmier cas complexe, thérapeute, médecins, infirmiers, cadres de soins...).

Les check points et les colloques constituent, par ailleurs, un espace privilégié pour l'élaboration du projet thérapeutique et, parallèlement, dépister des situations sociales problématiques.

Votre patient-e rencontre un problème de cet ordre ?

- Conjoint-e seul-e à domicile qui nécessite de l'aide
- Garde d'enfant durant une hospitalisation
- Animal de compagnie nécessitant une prise en charge
- Besoin d'une avance d'argent
- Décès et aucun entourage
- Questions autour des successions
- Absence de domicile, de caisse-maladie, de permis de séjour
- Sans vêtements
- Recherche de fonds

Le service social n'est pas habilité à :

- Se rendre chez le-la patient-e
- Faire ses paiements ou distribuer de l'argent
- Suivre le-la patient-e après son hospitalisation

Le service social est présent sur l'ensemble du RHNe pour analyser les situations et rechercher des solutions, orienter et actionner le réseau externe et collaborer avec d'autres services sociaux.



Informations professionnels RHNe

Horaire du service social

Jours ouvrables: 08h00 à 17h00

Réponse au téléphone à l'interne

08h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Le service social reste à votre disposition pour analyser les besoins de votre patient-e. N'hésitez pas à le contacter!

